

Compte-rendu de la réunion BD TOPAGE du 21/04/2015

Version du 27/04/2015

LISTE DES PERSONNES PRESENTES le 21/04/2015

	Organisme	Nom personne	Fonction
1	ARPE-PACA	Nicolas METSU	Animateur du RRGMA
2	CCPRO	Franck SOUCIET	Chef du service Eaux et milieux aquatiques
3	CG 83	Fanny SEITZ	Service Rivières et Milieux aquatiques
4	CRIGE-PACA	Claire AJOUC	Géomaticienne
5	IGN	Barbara FREIDMAN	Pôle « relations avec les opérateurs et les établissements publics nationaux »
6	IGN	Hubert CHEMIN	Chef du Département Expertises et Prestations
7	IGN	Lionel GAUDIOT	Chef du département relations extérieures
8	IGN	Loïc GONDOL	Chargé d'études Partenariats
9	ONEMA	Laurent BRETON	Chef de projet information géographique
10	Région PACA	Laurence CANTALOUBE-KIM	Service Analyse spatiale
11	SMAVD	Etienne MASSE	Responsable de l'observatoire de la Durance et du SIG
12	SMIGIBA	Antoine GOURHAND	Chargé de mission Contrat de Rivière

LISTE DES PERSONNES EXCUSEES adhérentes au projet

Organisme	Nom personne	Fonction
ARPE	Laurence BARLETTA-AGULHON	Référent SIG
ARPE	Véronique DESAGER	Animatrice RRGMA
SMIGIBA	Caroline VASSAS	Directrice
CG 83	Luc COLLANGE	Service Rivières et milieux aquatiques
Région PACA	Robert GENTILI	Service Milieux aquatiques
Agence de l'Eau Med.	Franck POTHIER	Chargé d'études Données SIG et Réseaux

ORDRE DU JOUR

- 1- Tour de table des participants
- 2- Présentation des dernières actualités réglementaires relatives au projet de cartographie des cours d'eau (inventaire)
- 3- Rappel des objectifs des expérimentations (IGN/ONEMA) et des échéances
- 4- Sélection de la zone test et organisation des expérimentations (tour de table des gestionnaires)
- 5- Présentation et échanges autour des spécifications techniques nationales du futur référentiel BD TOPAGE (IGN/ONEMA)
- 6- Planification des actions à venir et du cadre définitif de l'expérimentation

1- Tour de table des participants

Lors de cette seconde séance du groupe régional BD TOPAGE PACA, les 4 territoires identifiés (SMAVD, CCPRO, SMIGIBA, CG 83) comme possibles candidats pour la mise en œuvre de cette expérimentation en Région PACA, étaient représentés.

Était également présent à cette occasion, Mr Loic GONDOL, le référent technique du projet BD TOPAGE à l'IGN en charge de la coordination des opérations avec l'ONEMA.

2- Présentation des dernières actualités réglementaires relatives au projet de cartographie des cours d'eau (inventaire) et sa transversalité avec la BD TOPAGE

L'ONEMA a rapidement évoqué un nouveau point d'actualité communiqué dans le cadre d'une instruction ministérielle (MEDDE) ce 21 avril 2015 définie par la Direction de l'eau et de la biodiversité (**ANNEXE 1**). Cette directive, transversale au projet de référentiel hydrographique national BD TOPAGE, impacte indirectement la démarche actuellement conduite et les objectifs visés par les opérations expérimentales qui seront mises en œuvre, nécessitant d'associer à ces travaux ceux qui seront engagés dans les mêmes délais par les services de l'Etat (DREAL et DDT), dont l'ONEMA assurera une coordination technique nationale.

Objet de cette instruction aux préfets : elle prévoit l'élaboration d'une cartographie (inventaire) locale des cours d'eau avec, pour objectif, de disposer d'une connaissance exhaustive de l'ensemble du réseau hydrographique national et d'en identifier les réglementations spécifiques qui s'y appliquent, afin de faciliter le travail de la police de l'eau.

Ces inventaires seront également accompagnés de la réalisation, sur la base d'un modèle national des guides de pratiques d'entretien à destination des riverains des cours d'eau (propriétaires, syndicat de rivière, collectivité).

Echéances :

Dans ce cadre, il est prévu pour fin 2015 de disposer d'une cartographie complète des 2/3 du territoire métropolitain et de la liste des zones qui feront l'objet d'une cartographie progressive

Pilotage et animation au niveau régional :

>> DREAL : pilotage des démarches régionales coordonné avec les DDT

>> DDT : constitution des inventaires cartographiques des cours d'eau départementaux

Il est précisé par l'ONEMA que ces **cartographies seront conduites avec les différentes parties prenantes concernées : porteurs de SAGE et syndicats de rivières, représentants des agriculteurs, des associations de protection de l'environnement, des élus, autres usagers ou gestionnaires des cours d'eau, etc., appuyées sur une méthodologie partagée d'identification des cours d'eau pour assurer une certaine homogénéité de la démarche** et afin de garantir la bonne appropriation du résultat final par l'ensemble des acteurs.

La complexité de cette opération réside à plusieurs niveaux :

- Aucune convergence officielle autour de la détermination des critères caractérisant un cours d'eau. Une multiplicité appuyée sur plusieurs définitions soit physiques, soit réglementaires (critères jurisprudentiels)
- Discontinuité et hétérogénéité des inventaires locaux existants
- Inexistence à ce jour d'un référentiel national hydrographique à grande échelle

A ce titre, l'ONEMA par son expertise sera en charge de **l'appui technique et méthodologique aux côtés des services départementaux en coordonnant la production de ces inventaires dans le cadre du SIE.**

Cet accompagnement s'effectue par la rédaction d'une note technique précisant des notions de définitions et de méthode permettant l'identification des cours d'eau à inventorier.

Liens avec le référentiel BD TOPAGE :

Les 2 projets répondent à des objectifs différents et ne sont pas engagés dans les mêmes échéances, mais sont complémentaires :

- Dans un 1^{er} temps, les inventaires alimenteront la couche « hydro » de la BD TOPO® puis la BD TOPAGE
- Dans un 2nd temps, en tant que référentiel national la BD TOPAGE constituera le support sur lequel la maintenance des inventaires sera ensuite réalisée, en s'appuyant sur un réseau d'écoulements exhaustif et pérennisé.

Décisions retenues :

1- L'ARPE et le CRIGE se chargeront d'associer les services des Directions Départementales des Territoires au projet d'expérimentation BD TOPAGE PACA qui sera mis en œuvre sur la zone dite.

En préalable de cette séance des contacts ont été pris par Laurence BARLETTA de l'ARPE, dans le cadre des travaux conduits au niveau régional.

>> **Les référents des DDT actuellement joints (04 et 83) seront invités à participer au GT TOPAGE PACA**

2- Il est demandé par les membres du groupe GT TOPAGE PACA (demande de Franck SOUCIET de la CCPRO), que les travaux ou documents relatifs à l'identification des cours d'eau qui seront réalisés à l'échelle nationale permettent de converger vers des définitions communes et stabilisées.

Exemple : amalgame entre cours d'eau artificiel (canal) et réseau artificialisé (endigué)... + distinction entre les fossés récupérateurs d'eaux de pluies et les assecs naturels...

>> L'ONEMA précise que ce travail d'inventaire et de caractérisation des cours d'eau sera mené en concertation avec les acteurs locaux, notamment les DDT, avec pour vocation d'en améliorer progressivement leur reconnaissance.

3- Rappel des objectifs des expérimentations (IGN/ONEMA) et des échéances

Il est rappelé que ces **expérimentations nationales** seront limitées à **4 zones** couvrant **10 000km²** au total, **sélectionnées selon des critères permettant de couvrir l'ensemble des caractéristiques physiques et représentatives des logiques hydrographiques courantes ou particulières existantes à l'échelle nationale**. Compte tenu de ces aspects associés à des conditions climatiques méditerranéennes spécifiques à la Région PACA, cette dernière est apparue comme une zone d'expérimentation privilégiée (*intermittences des écoulements, forte artificialisation des cours d'eau induite par les systèmes d'irrigations, phénomènes torrentiels, complexité et multiplicité des filaires...*)

RAPPEL : Cette action est conduite dans le cadre du programme défini à l'issu de la signature de l'Accord-cadre IGN-ONEMA du 29 juillet 2013, en amont d'une production nationale du futur référentiel hydrographique BD TOPAGE.

Ces expérimentations ont pour objectifs de :

- Evaluer la possible mise en place d'un mode collaboratif au plus près des acteurs de terrain (validation et mise à jour des données)
- Bénéficier des expériences et des connaissances des acteurs locaux (enrichissement, complétude)
- Intégrer les attentes et garantir la bonne adéquation de ce référentiel aux cas d'usages ou applications métiers des acteurs du domaine de l'Eau à tous les niveaux
- Expérimenter et consolider les spécifications techniques de ce produit
- Evaluer les procédés et les moyens de mise en œuvre nécessaires (coûts, temps...) permettant d'en finir le modèle économique en vue d'un déploiement national

Décisions retenues :

1- UNE SEULE zone d'expérimentation d'un seul tenant sera réalisée pour chacune des 4 régions françaises retenues. La surface de cette zone sera d'environ 2500km².

>> Loïc GONDOL de l'IGN explique que cette décision est liée des contraintes de temps et de moyens imposées en interne.

2- INTERROGATIONS sur le COUCHE DES BASSINS VERSANTS dans la BD TOPAGE : le modèle prévoit l'intégration des bassins versants, leur génération n'est néanmoins pas prévue dans cette expérimentation pour 2015.

- L'accent est mis par les membres du groupe régional (F.SOUCIET et L.CANTALOUBE-KIM) sur le besoin de disposer d'une couche homogène des BV (quid des BV topographique ou hydrographiques ?) servant de « socle » pour la réalisation d'études (application de la Loi GEMAPI au 1^{er} janvier 2016 soumise aux collectivités nécessitant de disposer de délimitations fiables pour la modélisation de crues en prévision des inondations)

*****Le constat régional est que beaucoup de données BV sont produites dans le cadre d'études et aucune ne convergent car établies à partir de procédés techniques différents (données sources, modèles, calculs ...) résultant par des chevauchements (entre BV et sous-BV) de limites rendant les informations inexploitable.**

>> L'ONEMA et l'IGN confirment que la BD TOPAGE finale comportera les limites de BV à priori topographiques (lignes de crêtes) qui seront générées à partir de MNT (BD Alti RGE). Les réflexions en sont au stade méthodologique, les **1ers travaux opérationnels seront conduits début 2016.**

- Il est précisé l'importance de poursuivre ce travail sur cette donnée BV dans le cadre du projet collaboratif mené avec les territoires pour la mise en œuvre de la BD TOPAGE.

Le CRIGE demande si des expérimentations sur la couche BV seront conduites au même titre que celles sur le réseau hydrographique ?

>> L'ONEMA et l'IGN confirment que les partenaires seront normalement associés à ce moment-là.

>> Le CRIGE et l'ARPE se tiendront informés de l'avancée de ces réflexions au niveau national et se chargeront d'assurer le relais aux membres du GT

4- Sélection de la zone test et organisation des expérimentations (tour de table des gestionnaires)

La parole a été laissée à l'ensemble représentants et gestionnaires présents afin qu'ils présentent leur intérêt et les spécificités de leur zone sur les critères suivants :

- Complexité du réseau et logique hydrographique : type de relief, localisation, amont/aval, problématiques d'influences et/ou d'artificialisations...
- L'existence d'études ou d'inventaires locaux / connaissance du terrain
- Les compétences et les moyens mobilisables : binôme géomatique / chargé de mission

Synthèse du tour de table sur les zones tests potentielles :

- **Zone de l'Axe Durance** : zone au cœur de la Durance soumise à un régime d'influence (écoulement géré par l'EDF)
 - ⇒ Selon Etienne Masse du SMAVD la zone est très vaste et n'est pas concernée par un réseau de filaire très complexe (des plans ou retenues d'eau et un lit qui s'identifient bien) et de ce fait pas très adapté aux objectifs visés par l'expérimentation. Il indique également que SMAVD travaille très rarement sur des problématiques à l'échelle de la Durance, mais plutôt sur des zones très restreintes à une échelle de précision encore plus fine que le référentiel : relevés de géomètre.
 - ⇒ **Etienne Masse s'exclue donc l'expérimentation. Il a néanmoins fait part de son intérêt à être associé aux analyses des jeux de données. Il a ce titre communiqué à l'IGN et l'ONEMA plusieurs remarques sur le modèle de données, dont les détails sont présentés en ANNEXE 2.**
- **Zone aval de Serre Ponçons** : étendue 2000 km² soumise à deux systèmes hydrographiques différents en amont (+ torrentiel) et en aval.
 - ⇒ Antoine Gourhand du SMIGIBA précise que cette zone est soumise à un Contrat de milieu sur le Buëch, une zone Natura 2000, un DPF à gérer, et présente plusieurs zones humides. Elle est également caractérisée par des notions de bandes actives (bras mort, bras secondaire ...) et concernée par de problématiques de têtes de BV, des rivières en tresse et des lits très actifs parfois mal connus car très dynamiques en fonction des épisodes de crues.
 - ⇒ **Antoine Gourhand annonce leur intérêt à participer à cette expérimentation et pourront apporter leur connaissance terrain et mettre à disposition les données qu'ils possèdent. Toutefois ils ne détiennent aucune compétence géomatique, nécessitant d'être assisté par l'ARPE et le CRIGE sur ces aspects.**
- **Zone du Sud-Ouest-Mont-Ventoux, des Sorgues, de l'Ouvèze et de la Nesque** : étendue sur les 4 BV d'environ 2000 km², cette large zone présente de nombreux cas et variés : sources temporaires, canaux, sources karstiques, cours d'eau artificialisés
 - ⇒ Frank Souciet de la CCPRO est très demandeur de la constitution d'un référentiel unique et veut veiller à la logique du projet final BD TOPAGE, sur le plan de son exhaustivité (intégration de tous les cas existants) et de sa fiabilité (validité de la toponymie, classification...) afin de s'affranchir des problèmes rencontrés dans la BD CARTHAGE et pour -enfin- disposer d'une donnée unifiée sur laquelle s'appuyer (compétence GEMAPI, application de la DCE...).
 - ⇒ Il renouvelle sa demande auprès de l'IGN et l'ONEMA afin de savoir quand commencera le travail sur les bassins versants et également sur les suites du référencement des cours d'eau (inventaire)
 - ⇒ **Malgré sa faible disponibilité, Frank Souciet peut mobiliser de son temps pour mettre à disposition son expérience dans le cadre de l'expérimentation menée. Il possède une excellente connaissance de cette zone, même si elle va au-delà des limites de son territoire. De ce fait, il attend l'aval de sa hiérarchie pour travailler sur ce périmètre élargi et doit s'entretenir avec son service SIG avec lequel le CRIGE a l'habitude de travailler.**

- ⇒ **D'autre part, ils disposent en interne d'une donnée constituée à partir de la BD Carthage, plus à jour et plus complète.**
- **Zone du BV de l'Argens** : elle s'étend sur près de 2700 km² alliant un système hydrographique de zone de plaine et une forte problématique en matière de zones humides.
 - ⇒ Fanny Seitz du service Rivières et Milieux aquatiques avec Luc Collange au Département du Var précise que ce BV est concerné par 2 contrats rivières, 1 PAPI, un inventaire des zones humides, PPRI sur la moitié du bassin, et de nombreuses études conduites, notamment portées sur l'inventaire de mini BV sur l'Argens.
 - ⇒ **Fanny Seitz se dit prête à travailler avec Luc Collange et à mettre à disposition leurs données et leur connaissance pour la réalisation de cette expérimentation. Elle précise que leurs compétences SIG sont également légères et nécessiteront également un appui de l'ARPE et du CRIGE. Elle doit s'entretenir avec l'autre personne de son service et en faire part à sa hiérarchie pour confirmer leur possible investissement.**
 - ⇒ **Elle rajoute d'autre part qu'ils disposent également de relevés Lidar sur le linéaire (intéressant en particulier sous couvert forestier) + des données Litto 3D sur l'embouchure.**

Les conditions pré-requises pour les expérimentations conduites :

>> L'IGN et l'ONEMA précise que le niveau d'implication et d'analyse des jeux tests BD TOPAGE transmis sera adapté aux moyens, temps et connaissances de chaque acteur.

>> Il s'agira pour l'opérateur de disposer d'un niveau en géomatique suffisant pour afficher, croiser les données et analyser les attributs.

Objet de l'analyse :

Les analyses attendues pourront se concentrer sur une thématique OU une zone en particulier mais devront être conduites :

- dans le 1^{er} cas sur l'intégralité des informations liées à ce thème sur la totalité du réseau transmis.
- dans le 2^{ème} cas sur l'ensemble des thèmes si l'analyse est concentrée sur une zone en particulier plus restreinte.

L'objectif étant pour l'IGN et l'ONEMA de pouvoir extrapoler les retours sur l'ensemble de la zone test ou sur une donnée thématique particulière.

Les retours attendus des opérateurs sur les expérimentations :

- 1- Lire les documents de spécifications fournis avec les données et recenser les éventuelles questions soulevées ;
- 2- Consulter sur les jeux de données tests BD TOPAGE produits et avoir un regard critique sur les aspects géométriques (structure, délimitations...) et sémantiques (nom des tables, exhaustivité des valeurs ...) et faire le lien avec les informations des documents techniques ;
- 3- Analyser les données pour essayer d'en comprendre le contenu ;
- 4- Comparer et juger la fiabilité des données (toponymie, tracé...) par rapport à des données existantes localement et/ou avec les connaissances de terrain disponibles ;
- 5- Evaluer le jeu test par rapport aux besoins /attentes métiers ;
- 6- Transmettre à l'IGN les inventaires ou données existantes sur la zone d'étude ;
- 7- Capitaliser les analyses et faire un retour aux animatrices du GT BD TOPAGE PACA ;
- 8- Participer aux réunions de travail du GT et à la rédaction de la note technique destinée à l'IGN et l'ONEMA.

Décisions retenues :

- 1- Les animatrices définiront aux côtés des gestionnaires le choix final de la zone qui sera retenue (Début mai)
- 2- Les jeux tests de la BD TOPAGE seront envoyés aux animatrices qui se chargeront de les transmettre aux membres du GT TOPAGE PACA
- 3- L'ARPE et le CRIGE seront en charge de la coordination des travaux d'analyses et apporteront un appui technique aux référents de la zone retenue
- 4- Les animatrices assureront le relais des informations entre les membres du GT TOPAGE PACA & IGN-ONEMA tout au long de ce projet

5- Présentation et échanges autour des spécifications techniques nationales du futur référentiel BD TOPAGE (IGN/ONEMA)

En préalable de cette séance, les participants ont été destinataires de l'ensemble des documents techniques du futur référentiel hydrographique national produits par le SANDRE.

L'ONEMA a rapidement présenté les documents composant les spécifications actuellement définies pour la BD TOPAGE.

L'ensemble des détails sont disponibles dans la présentation téléchargeable sur le site du CRIGE en [cliquant ici](#).

- Le (s) **dictionnaire(s)** qui recense toutes les définitions des notions / vocabulaires théoriques pour un thème (plan d'eau, zones humides...). Il y a de ce fait autant de dictionnaires que de thèmes qui composeront la BD TOPAGE, contenant le détail des informations qui seront contenues dans ce thèmes (classes, attributs, relations...). Il n'a pas vocation à préciser les procédés de productions
- Le **scénario d'échange** décrit l'organisation du transfert de données qui sera prévu en fonction de leurs remontées dans le modèle de données.
PS : Il est précisé que la totalité des modalités présentées dans le scénario d'échange ne seront pas intégralement reprises dans un premier temps dans la 1^{ère} version de la BD TOPAGE.
D'autre part, chaque scénario d'échange organise les relations entre les données de chaque thème et peut de ce fait s'appuyer sur plusieurs dictionnaires.
- La **documentation de présentation** a pour vocation d'expliquer le thème d'un dictionnaire.
- La **nomenclature** liste les valeurs possibles et les codifications référentes pour un attribut (champ attributaire)

L'ONEMA rappelle également la complexité des réflexions qui ont été conduites car confrontées à l'intégration des notions imposées par la Directive INSPIRE, dont le CRIGE a rapidement présenté les grands principes et les obligations de conformités au niveau européen auxquelles sont soumis la plus part des thèmes contenus dans le référentiel BD TOPAGE, imposant notamment la reprise de certains intitulés (faisant référence à des nomenclatures INSPIRE existantes) et pour lesquels il est impossible de déroger dans le cadre de la production d'un référentiel national.

Synthèse des remarques liées aux spécifications techniques présentées :

- ⇒ Les animatrices ont eu l'occasion de faire remonter des premiers éléments à l'occasion d'un échange téléphonique entre l'ONEMA et l'IGN le 14 avril 2015.
- ⇒ Documents complexes et peu compréhensibles : Il est remonté par les participants le besoin de disposer d'un document synthétique et simplifié à la portée des futurs utilisateurs des données.
- ⇒ Etienne MASSE de SMAVD a énoncé plusieurs remarques et incohérences dans les documents à ce jour présentés. Détails en **ANNEXE 2**.

Décisions retenues :

1- L'ONEMA accepte, à la demande du CRIGE, à ce que les animatrices soient associées à la suite des travaux du GT du SANDRE dans l'objectif de les remonter au GT TOPAGE PACA

2- L'IGN et l'ONEMA sont en attente des retours (E.MASSE) relatifs à ces documents afin d'en faire part au SANDRE

3- Ils confirment qu'un document technique synthétique sera produit et délivré dans le cadre des productions expérimentales

6- Planification des actions à venir et du cadre définitif de l'expérimentation

L'IGN et l'ONEMA annoncent que la production des BD expérimentales ne pourra être engagée qu'à l'achèvement des spécifications par le SANDRE. La consolidation des documents est prévue pour cet été.

Les **jeux tests BD TOPAGE** produits seront transmis à l'ensemble des membres du GT TOPAGE PACA volontaires et intéressés pour participer aux analyses

- **Format des jeux de données transmis** : la livraison se fera au format shp (consultation possible sous QGIS). L'IGN et l'ONEMA indiquent que le fichier de données sera accompagné du guide technique d'utilisation.
- **Livrable(s) proposé(s) par le GT BD TOPAGE** : note technique + une éventuelle couche vecteur localisant des erreurs particulières

Calendrier prévisionnel proposé en séance :

Il est évalué que le temps de travail nécessaire à mobiliser pour les opérateurs de PACA sera :

- Pour les référents de la zone choisie : **environ 5 journées réparties sur 1 mois ½ + environ 2 demi-journées pour les réunions de travail en GT + 3^{ème} CoPil**
- Pour l'ensemble des participants volontaires : **environ 2 demi-journées pour les réunions de travail en GT et le 3^{ème} CoPIL**

Echéances prévisionnelles	Actions
01-2015	1 ^{er} Copil : présentation du projet TOPAGE national
04-2015	2 ^{ème} Copil: <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des spécifications techniques - Choix de la zone d'expérimentation - Planification des actions
07-2015	Séance de travail restreinte avec les membres du GT TOPAGE (présentation de la zone d'expérimentation et organisation des travaux)
09-2015	Production par l'IGN et l'ONEMA des données BD TOPAGE sur la zone pilote + les documents techniques associés
10-2015 – (début octobre)	Transmission aux membres du GT TOPAGE PACA des jeux de données tests et de la documentation
10 -2015 – (fin octobre)	Séance de travail restreinte sur les jeux tests avec les référents de la zone pilote
11 -2015 – (début novembre)	Réunion de travail avec les membres du GT TOPAGE PACA sur les jeux tests
11-2015 – (mi-novembre)	Communication à l'IGN – ONEMA d'une synthèse technique issue des analyses tests (rédaction GT)
12-2015 - (début décembre)	3 ^{ème} Copil : <ul style="list-style-type: none"> - Restitution des résultats et présentation de la note rédigée - Echanges et analyse des réponses techniques de l'IGN - ONEMA - Consolidation des données et documents techniques avec les partenaires
12-2015/ 01-2016	Présentation de ces travaux en réunion plénière du pôle métier Eau et environnement

Décisions retenues :

1- Ces échéances seront réadaptées en fonction de l'avancée des travaux et des disponibilités des membres du GT BD TOPAGE PACA.

2- L'IGN s'engage à fournir ces jeux tests dans les meilleurs délais afin que les résultats puissent être présentés à la réunion plénière du pôle métier EAU & ENVIRONNEMENT

Relevé de décisions final

- ⇒ L'ensemble des participants désirent être associés à l'expérimentation et apporter leur expertise
- ⇒ Les référents (CCPRO, CG83 et SMIGIBA) des 3 zones potentielles doivent émettre leur positionnement, après validation auprès de leur hiérarchie (fin avril – début mai)
- ⇒ Le CRIGE et l'ARPE conviennent de reprendre contact avec l'ONEMA et l'IGN pour acter la zone qui aura été retenue avec les partenaires (début mai) + séance restreinte (Juin ou Juillet)
- ⇒ Les DDT seront associées à la suite des travaux en PACA (prise de contact par ARPE + CRIGE)
- ⇒ L'IGN et l'ONEMA associeront le CRIGE et l'ARPE aux travaux nationaux
- ⇒ Un planning des actions devra être renégocié avec les référents de la zone retenue afin d'organiser le déroulement de l'expérimentation (Juin-Juillet)
- ⇒ Livraison des jeux tests BD TOPAGE + guide technique par l'IGN et l'ONEMA (début octobre)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 21 avril 2015

Elaboration de la cartographie des cours d'eau et du guide d'entretien Instruction aux préfets

L'eau et les cours d'eau constituent un bien commun et une ressource essentielle pour l'activité et le développement des territoires.

Des incompréhensions persistent sur leur localisation et sur leur entretien ; des conflits et des contestations concernant les critères de la police de l'eau ont conduit à la mise en place d'un groupe de travail (professions agricoles, associations, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, fédération « Forestiers Privés de France », Directions départementales des territoires, Direction de l'eau et de la biodiversité) depuis plusieurs mois, que Ségolène Royal a réuni ce matin.

Ségolène Royal a décidé, après consultation du groupe de travail, d'adresser aux préfets une instruction leur demandant :

- d'établir une **cartographie locale des cours d'eau** avec, pour objectif, de couvrir les deux tiers du territoire d'ici la fin de l'année ;
- d'élaborer, sur la base d'un modèle national, des **guides pratiques d'entretien** à destination des riverains des cours d'eau ;
- d'adopter une **charte contrôleur-contrôlé** pour mieux faire comprendre le travail de la police de l'eau.



L'ENTRETIEN REGULIER D'UN COURS D'EAU

Tous les propriétaires ou exploitants de parcelles attenantes à un cours d'eau sont chargés de son entretien.

L'entretien d'un cours d'eau consiste dans le maintien ou la restauration de la libre circulation des eaux mais également de tout l'écosystème qu'il représente, à savoir le lit et les berges.

Qu'est-ce que l'entretien régulier ?

- Enlèvement des embâcles (engorgements), débris et amas de terre,
- l'élagage de la végétation des rives,
- le faucardage (fauchage) localisé.

Quel objectif ?

L'entretien régulier permet l'écoulement de l'eau tout en maintenant une qualité écologique du cours d'eau et de ses abords.

Qui effectue l'entretien régulier ?

- Le propriétaire ou l'exploitant riverain.
- Le syndicat de rivière, lorsqu'il existe (ou la collectivité) peut intervenir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien.

Cet entretien, s'il est fait régulièrement, permet d'assurer le libre écoulement des eaux sans perturber le milieu naturel.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologiEnergie](#)

Partie I : Remarques concernant « Les cours d'eau » :

Si les principes suivants sont corrects

- Un cours d'eau est une entité unique
- L'entité cours d'eau est composé de (1 à n) tronçons ;
- Les tronçons sont bornés en amont et en aval par un « nœud hydrographique »

Alors à mon avis les points suivants sont à discuter :

I – A : Entités « Cours d'eau » :

Les attributs suivants ne devraient-ils pas être présents **seulement** pour la description des tronçons hydrographiques ? En effet le cours d'eau est une entité « virtuelle » toponymique caractérisée essentiellement par un identifiant et un nom et qui est « physiquement » représenté par un ou des tronçons.

- Type de bras du cours d'eau (nomenclature 824) : un bras de cours d'eau n'est-il pas par essence un tronçon ? de plus les valeurs possibles (principal, secondaire, mort) sont typiquement descriptives d'un tronçon.
- Nature du cours d'eau (nomenclature 831) : cette caractéristique au niveau du cours d'eau sera dans certains cas restrictive (Pour tous les cours d'eau composés de tronçons de natures hétérogènes) ce qui ne donnera pas le même niveau de précision de cet attribut en fonction des entités (cette valeur pour un cours d'eau composé de tronçons homogènes n'aura pas le même niveau de précision pour un cours d'eau composé de tronçons hétérogènes)
- Salinité du cours d'eau (sans doute plus pertinent au niveau du tronçon)
- Caractère permanent (sans doute plus pertinent au niveau du tronçon)

I – B : Remarques sur la nomenclature 831 pour les cours d'eau et les tronçons (valeur de 1.1 -1.8) :

Il semble qu'il y ait un mélange des genres. On pourrait distinguer les valeurs de « nature » en trois groupes:

- Groupe avec les valeurs 1.1, 1.5 et 1.6 : qui définit la « naturalité » du tronçon :
 - o Naturel
 - o artificiel (canal)
 - o artificialisé (cours d'eau canalisé)
- Groupe avec les valeurs 1.2 à 1.4 : qui relève plutôt de la nature « hydrogéologique » (donc métier) d'un tronçon naturel ou artificialisé

NB : cette caractéristique introduit une altération dans la précision de la BDTopage. En effet les données géologiques sont disponibles au mieux au 1/50 000° vous n'aurez donc pas de précision métrique pour ces valeurs.

- Les valeurs 1.7 et 1.8 : qui sont des qualificatifs « métiers » d'un tronçon artificiel. Une « conduite buse » est un tronçon artificiel avec une position par rapport au sol négative

Ne devrions-nous pas nous contenter pour qualifier la nature d'un tronçon les valeurs du premier groupe, afin de clarifier la lecture de cet attribut ? Dans le cas où les autres termes seraient conservés, il conviendrait sans doute de les ventiler au sein attributs adéquats (sachant qu'il faudra répercuter cela sur le découpage des tronçons élémentaires).

I - C : Les entités « nœuds hydrographiques »

Dans votre nomenclature (N°774) :

- Quelle est la différence entre un nœud « limite » (nœuds servant à connecter des réseaux différents (réseaux = cours d'eau ?)) et les nœuds « embranchement » qui sont les confluences et les diffuences ? Surtout si on considère qu'une confluence est un nœud de connexion entre deux cours d'eau (donc deux réseaux) ?
- Comment classer par exemple les nœuds entre les tronçons d'un même cours d'eau, par exemple entre un tronçon artificialisé et un tronçon naturel d'un même cours d'eau ?
- Vous avez des nœuds (code 2 et 3) qui sont des nœuds qui régulent ou influent les flux. Ces nœuds sont soit des points d'intérêts (qu'appellez-vous points d'intérêts ?) ou des équipements ou objet hydrographiques artificiels. Quid de la relation avec la base de données ROE (référentiel des obstacles à l'écoulement) ?

I - D : SEGMENT HYDROGRAPHIQUE THEMATIQUE

Dans le MCD il y a une classe « SEGMENT HYDROGRAPHIQUE THEMATIQUE » qui n'est plus décrite par la suite (ni dans le dictionnaire, ni dans les scénarios d'échange)

Partie II : Remarques concernant les plan d'eau

Si comme décrit dans votre document un plan d'eau est composé de (1 à n) surface élémentaire, alors au même titre que pour les cours d'eau, l'entité plan d'eau est une entité « virtuelle » représentée physiquement par une ou plusieurs surfaces en eau.

II - A : Entité « Plan d'eau »

En dehors de l'altitude moyenne, tous les autres attributs semblent inutiles (hauteur d'eau max, salinité, caractère permanent, nature du plan d'eau). Elles sont reprises pour les surfaces élémentaires et correspondent mieux dans cette classe à la réalité. Maintenir ces informations au niveau de l'entité « plan d'eau » introduit un biais dans le niveau de précision pour les plans d'eau composés d'éléments de surface hétérogènes (même remarque que pour les cours d'eau et les tronçons).

II – B : Remarques sur la nomenclature 831 pour Plan d'eau et surface élémentaire (valeur de 2.1 -2.12) :

- Premièrement : il y a deux niveaux hiérarchiques différents pour un même attribut par exemple :

Par exemple 2.1.1 est une précision de 2.1.

Il me semble qu' introduire plusieurs niveaux de lecture pour un attribut est toujours source de confusion. N'est-il pas préférable dans ce cas de dissocier ces deux niveaux au sein de deux champs distincts ?

- Deuxièmement : de manière générale, il me semble qu'il y a un mélange de genre sur les natures de plan d'eau par rapport :
 - o à leur origine : retenue/barrage ; extraction de granulats ; plan d'eau naturel..
 - o leur fonction : usage piscicole, bassin d'orage, etc. (données métiers)
 - o leur nature biologique et hydrologique (mangrove, estuaire, delta, névés, lac, mare, etc.),on peut également noter des partis-pris sémantiques, sources possibles de confusion. Par exemple en écologie, la différence entre un lac, un étang et une mare est surtout basée sur la profondeur de la masse d'eau et de la présence de stratification thermique, alors que dans votre définition d'un lac est restreinte à son origine naturelle

Quid du lac de Serre-Ponçon :

- Est-ce un plan d'eau retenue (barrage) ?
- Est-ce un plan d'eau réservoir (réserve agricole) ?
- Et d'après votre nomenclature, on ne peut pas le qualifier de lac, car ce n'est pas une masse d'eau continentale accumulée naturellement

Autre imprécision dans le 2.1 : Vous précisez que les retenues comprennent les retenues collinaires, les étangs et les mares, mais en 2.5 vous réintroduisez la notion de mare (vous précisez qu'elle peut être soit naturelle soit artificielle). Que faut-il retenir dans ce cas ? Et si vous réintroduisez une nature « mare », pourquoi ne pas le faire pour les étangs ?

En conclusion : Ne vaudrait-il mieux pas revoir la façon de décrire une « surface élémentaire » avec par exemple :

- un champ « Type »: naturel/artificiel (ex : bassin d'orage, bassin d'épuration)/artificialisé (ex : lagunes gérées artificiellement, plan d'eau issue d'une retenue alimenté naturellement et présentant un fonctionnement biologique comparable au plan d'eau naturel)/inconnue
- un champ « Origine » : naturelle/barrage-retenu/extraction/aménagement (ex : bassin d'orage)/inconnue

- un champ « Nature »: Lac/Etang/Mare/Marais/Bassin/mangrove/lagune/estuaire..

Laisser les informations métiers pour d'autres bases de données ou les mettre dans un champ « commentaires »

Ainsi le lac de Serre-Ponçon serait :

- Un lac (« Nature ») artificiel ou artificialisé (« type ») issue de la construction d'un barrage (« origine »)

III – Remarques globales

De manière générale, l'introduction de données métiers dans un référentiel n'est-il pas préjudiciable ? En effet il serait facile de tomber dans la tentation de créer « la bible » des données hydrographiques avec le maximum d'information, sans jamais arriver à être exhaustif et complètement exact. Ce qui serait contreproductif, puisqu'au final l'utilisateur ne sait plus quelles informations sont valides alors que par définition un référentiel est une source de données de référence (lapalissade).

IV : remarques de forme

Dans le document « scénario d'échange » :

Page 13 – Chapitre IV.B : vous mentionnez la BDD ROE et non la BDTpage

Page 46 et 47 : dans le tableau sur les « tronçons hydrographiques » vous avez laissé des mentions aux « surfaces élémentaires »